

Pour tous les enfants, l'égalité des chances

La promesse de l'équité

unicef 

Note de l'éditeur : le présent rapport s'inspire d'un document détaillé qui était au cœur de la séance de réflexion spéciale du Conseil d'administration de l'UNICEF consacrée à l'équité, qui s'est tenue à New York en juin 2015. Nous tenons à remercier les auteurs, les chercheurs et les autres personnes ayant contribué à la rédaction de ce document et rendu possible sa publication.

Sauf indication contraire, les données citées dans le présent document proviennent d'analyses internes fondées sur les bases de données mondiales de l'UNICEF, des évaluations inter-institutions ainsi que sur les publications suivantes de l'UNICEF : *L'égalité des chances pour tous les enfants. Séance de réflexion spéciale du Conseil d'administration de l'UNICEF consacrée à l'équité – Document de séance ; Progrès pour les enfants – au-delà des moyennes : tirer les leçons des OMD ; et S'engager pour la survie de l'enfant : une promesse renouvelée – Rapport de situation 2015.*

© Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF)

Novembre 2015

La reproduction de toute partie de cette publication est sujette à autorisation. Celle-ci est gratuite pour les organisations éducatives ou à but non lucratif. Les autres devront s'acquitter d'une somme modique. Veuillez contacter :

Division de la communication, UNICEF
Attention : Permissions
3 United Nations Plaza, New York, NY 10017, États-Unis
Tél. : +1 (212) 326-7434
Courriel : nyhqdoc.permit@unicef.org

Pour toutes données ultérieures à la mise sous presse, consulter le site : <data.unicef.org>.

ISBN : 978-92-806-4818-8

Photo de couverture :

© Getty Images/Yuri Arcurs, Afrique du Sud, 2014

Titres des chapitres, pages 2, 9, 24 et 36 :

© UNICEF/UNI193944/EI Baba, État de Palestine, 2014

© UNICEF/GHAA2015-00859/Quarmyne, Ghana, 2015

© UNICEF/LAO-2015-Noorani-0015/Noorani, République démocratique populaire lao, 2015

© UNICEF/NYHQ2015-2638/Gilbertson VII, Grèce, 2015

Avant-propos :

Une question de justice

Partout dans le monde, les enfants qui jouent ensemble (que ce soit sur une aire de jeux bien équipée ou sur un terrain poussiéreux) ont au moins deux choses en commun : un sens inné de la justice et une capacité démesurée à s'indigner lorsqu'ils estiment qu'on leur a fait du tort.

De manière générale, les filles et les garçons veulent jouer en respectant les règles. Il suffit d'observer ce qu'il se passe en cas de touche litigieuse ou lorsqu'un but est injustement refusé. Dans ces cas-là, la plupart des enfants protestent. Tous les parents ont l'habitude d'entendre leurs enfants dire : « c'est pas juste ! »

En grandissant, nous développons une certaine tendance à tolérer l'injustice. Mais il est temps de retrouver cette capacité à nous indigner, ne serait-ce que lorsque des enfants se voient privés des chances d'avoir un avenir digne.

Bien entendu, les enjeux dépassent largement les limites du terrain de jeu. Mais au fait, qu'est-ce qui n'est pas juste ?

Il est injuste que les inégalités entre les sociétés et au sein des sociétés commencent à façonner les chances qu'auront de nombreux enfants dans la vie, avant même qu'ils ne voient le jour. Trop souvent, les discriminations et les disparités liées au sexe, au statut économique et social ou au lieu de naissance déterminent si un enfant survivra et s'il aura une chance de s'épanouir.

Il est injuste que les enfants des ménages les plus pauvres dans le monde soient près de deux fois plus susceptibles de mourir avant l'âge de 5 ans que les autres enfants. Il est injuste que les filles des familles les plus pauvres risquent quatre fois plus d'être mariées avant l'âge de 18 ans que les autres filles. Il est injuste que les filles victimes d'un mariage précoce aient peu de chances de bénéficier d'une éducation secondaire complète et que, en conséquence, elles n'aient que des possibilités d'emploi limitées, elles soient condamnées à la pauvreté et elles et leurs enfants n'aient que des perspectives d'avenir limitées.

Ces inégalités importantes alimentent un cercle vicieux qui perpétue la pauvreté et les disparités, génération après génération.

Ces injustices ne sauraient pour autant constituer une fatalité. Nous savons comment ralentir puis finalement briser ce cycle. Nous avons les moyens de surmonter les obstacles qui empêchent les enfants de réaliser leur potentiel.

D'ailleurs, le monde a réalisé des progrès considérables et réduit les inégalités qui empêchaient des millions d'enfants de prendre un bon départ dans la vie, d'être bien nourris, de recevoir les soins appropriés et d'aller à l'école. Un grand nombre des interventions à l'origine de ces progrès ont été relativement simples et directes. Les contraintes limitant l'accès aux enfants laissés-pour-compte ne sont pour la plupart pas d'ordre technique, mais tiennent plutôt à des questions de ressources, de volonté collective et d'engagement au plan international.

En œuvrant ensemble pour atteindre ces enfants – afin de soulager leurs souffrances, de les aider à se développer et à apprendre – nous faisons plus que leur donner une chance équitable d'avoir un avenir. Nous leur donnons les moyens de bâtir un avenir meilleur pour eux-mêmes, pour leurs familles et pour leurs sociétés. Si nous ne nous montrons pas capables de leur offrir cela, les conséquences seront désastreuses – et ce, à l'échelle de plusieurs générations.

Plus que jamais, à l'heure où le monde s'engage dans la réalisation des Objectifs de développement durable, investir en faveur des enfants, en particulier les plus pauvres et les plus défavorisés d'entre eux, est la meilleure chose à faire. C'est aussi la solution la plus judicieuse.

Et ce n'est que justice. Vous n'avez qu'à demander à n'importe quel enfant.



Anthony Lake | Directeur général

Pour tous les enfants, l'égalité des chances

Table des matières

La promesse de l'équité

Introduction : le programme pour l'équité	1
1 Le bien-fondé de l'équité	2
L'inégalité des chances compromet les progrès réalisés	6
L'UNICEF et le programme pour l'équité	7
Choisir les bons créneaux d'intervention	7
2 Progrès et retards en matière d'équité chez les enfants	9
Santé	10
VIH/SIDA	12
Eau, assainissement et hygiène	14
Nutrition	16
Éducation	18
Protection de l'enfance	20
Inclusion sociale	22
3 Réduire les écarts en matière d'équité	24
Amélioration de la collecte et de l'analyse des données	25
Des programmes en faveur de l'équité	29
Intégration des services et efficacité des partenariats	34
Comprendre le fossé qui subsiste en matière d'équité	35
4 Accélérer l'équité en faveur des enfants	36
Prévisions des progrès à l'horizon 2030	39
Innovation, méthodes éprouvées et autres solutions stratégiques	39
Nous pouvons tenir la promesse de l'équité	42

Introduction :

Le programme pour l'équité

Donner à chaque enfant – surtout les plus défavorisés – partout dans le monde une chance équitable dans la vie est notre meilleur espoir de rompre le cycle par lequel la pauvreté et les inégalités se perpétuent de génération en génération dans les sociétés. Il s'agit là de l'essence du « programme pour l'équité » de l'UNICEF.

Le principe d'équité guide l'action de l'UNICEF et cible particulièrement les enfants les plus vulnérables dans le monde : les enfants issus des ménages les plus pauvres, les filles, les enfants handicapés, les enfants vivant dans des régions reculées et les enfants appartenant à des groupes ethniques ou religieux victimes de discriminations. Ce rapport, fondé sur des données probantes et sur l'expérience de l'UNICEF, avance deux raisons principales pour combler les inégalités persistantes. Premièrement, le cycle des inégalités n'est ni inévitable ni insurmontable. L'UNICEF s'efforce de briser ce cycle en s'attaquant à l'inégalité des chances dont sont victimes les enfants qui ont été marginalisés. Cela suppose d'appuyer des interventions visant à permettre à ces enfants de prendre un bon départ dans la vie et de continuer à intervenir à des moments clés de leur petite enfance et de leur adolescence. Réaliser ces investissements, c'est non seulement changer l'avenir des enfants les plus défavorisés, mais également celui de *leurs propres* enfants.

Deuxièmement, le coût de l'inaction est trop élevé. Ne pas investir de manière durable dans les services essentiels et la protection pour chaque enfant priverait non seulement de leurs droits les enfants d'aujourd'hui mais aurait également des effets négatifs sur plusieurs générations. Si nous ne mettons pas à profit dès aujourd'hui les créneaux décisifs pour investir en faveur des enfants les plus vulnérables, nous en paierons le prix plus tard et il n'en sera que plus élevé. Ce coût se traduira par des vies perdues, du potentiel gâché et une perte de

productivité. Si nous ne faisons rien, les inégalités sociales et économiques finiront par toucher des sociétés entières et par ralentir, voire inverser, les progrès en termes de développement dans le monde.

Le présent rapport revient sur un certain nombre d'étapes importantes qui ont été franchies dans l'amélioration du sort des enfants pauvres et marginalisés, et examine les inégalités qui persistent. Il étudie sept secteurs essentiels pour améliorer le sort des enfants : santé, VIH/SIDA, eau, assainissement et hygiène, nutrition, éducation, protection de l'enfance et inclusion sociale. Dans chaque secteur, le contraste est frappant entre, d'un côté, les progrès réalisés au plan mondial et, de l'autre, les besoins non couverts des enfants les plus vulnérables.

Au-delà des faits et des chiffres, ce rapport retrace les histoires d'enfants et de familles qui n'ont pas bénéficié de ces progrès, et explique les actions entreprises par l'UNICEF et ses partenaires pour remédier à ces injustices. Ces récits mettent en lumière la pertinence d'approches axées sur l'équité dans les situations de crise humanitaire et pour le développement à long terme. Des actions sur ces deux fronts seront en effet nécessaires pour atteindre les Objectifs de développement durable récemment adoptés.

À l'heure où les dirigeants tracent la route de l'après-2015, le moment est venu d'investir de manière durable dans l'équité en ciblant les plus défavorisés. Ce rapport, *Pour tous les enfants, l'égalité des chances*, présente la vision de l'UNICEF en matière d'équité et apporte la preuve de l'impact positif et concret que peuvent avoir les programmes axés sur l'équité. Enfin et surtout, ce rapport souligne que c'est parce que tous les enfants – indépendamment de leur identité et de leur nationalité – ont le droit de survivre, de s'épanouir et de réaliser pleinement leur potentiel que l'équité revêt une telle importance.

1

Le bien-fondé de l'équité



Quinze années d'actions concertées ont permis d'avancer à grands pas dans l'élimination des principaux obstacles au développement dans le monde. Grâce au recul de la mortalité infantile depuis 2000, quelque 48 millions d'enfants de plus ont pu fêter leur cinquième anniversaire. Le nombre de personnes vivant aujourd'hui dans l'extrême pauvreté a baissé d'au moins 721 millions par rapport à 1990. Près de 2,6 milliards de personnes ont eu accès à des sources d'eau potable améliorées depuis 1990. Plus de 90 % des enfants en âge d'être scolarisés à l'école primaire bénéficient aujourd'hui d'une éducation.

Ces gains sont véritablement historiques et démontrent que des progrès sont possibles lorsque les efforts de la communauté internationale sont axés sur quelques objectifs concrets, comme cela a été le cas entre 2000 et 2015 avec les Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD).

Les réalisations des OMD n'ont cependant pas toujours engendré plus d'égalité. Prenons comme exemple les progrès relatifs à l'objectif visant à réduire de moitié la proportion de personnes n'ayant pas accès à une eau potable d'ici 2015. Le monde a franchi une étape remarquable en réalisant cet objectif cinq ans avant l'échéance. Pourtant, si des milliards de personnes ont bénéficié d'un élan sans précédent visant à élargir l'accès à ce service de base, les progrès réalisés à l'échelle mondiale ne se sont pas nécessairement traduits par des avancées au profit de ceux qui en avaient le plus besoin.

Une analyse approfondie des progrès réalisés entre 1990 et 2015 montre que seules cinq des neuf régions en développement ont atteint la cible relative à l'eau potable. Des écarts importants demeurent entre zones urbaines et zones rurales et 80 % des personnes n'ayant pas accès à des sources améliorées d'eau potable vivent dans des zones rurales. Dans certains pays, la croissance de la population a même été plus rapide que les gains en termes de couverture, ce qui a eu pour conséquence un recul de l'accès dans des zones urbaines.

En Afrique subsaharienne et en Asie du Sud, deux régions où vivent plus d'un milliard d'enfants, de nombreuses difficultés subsistent malgré les progrès réalisés en matière de réalisation des OMD, touchant davantage les enfants et les communautés les plus pauvres et les plus défavorisés. Ces difficultés



Un nourrisson dort dans les bras d'un agent de santé dans le service de soins néonataux spécialisés de l'hôpital universitaire de Tangail. Le service s'efforce de réduire les complications comme l'asphyxie périnatale, la septicémie et la prématurité, les causes principales de la mortalité néonatale.



© UNICEF/BANA2015-00083/Mawa



SIERRA LEONE : L'ÉQUITÉ POUR LA PROTECTION DE L'ENFANCE



Abass Mansaray montre fièrement le certificat de naissance de sa fille, dans la localité de Blama, dans le district de Kenema, en Sierra Leone.



© UNICEF Sierra Leone/2015/Davies

Réduire l'impact d'Ebola sur l'enregistrement des naissances

Abass Mansaray, agriculteur de 48 ans de l'est de la Sierra Leone, rayonne en montrant le petit papier jaune que sa petite fille d'un an et demi, Isata, vient juste de recevoir des responsables sanitaires locaux. Isata est l'un des 200 000 enfants en Sierra Leone dont la naissance a pu être enregistrée grâce à une campagne d'enregistrement organisée par le Ministère de la santé avec le soutien de l'UNICEF, de l'Organisation mondiale de la Santé et de Plan International.

Selon une enquête de 2013, la naissance de près d'un enfant de moins de 5 ans sur quatre n'a pas été enregistrée en Sierra Leone. Les premières données disponibles suggèrent que l'épidémie d'Ebola qui s'est déclarée en 2014 a entraîné une augmentation de la proportion des naissances non enregistrées. En effet, de nombreuses familles, en particulier dans les zones rurales, ont préféré ne pas se rendre dans des centres de santé de peur d'être contaminées par le virus. Pour faire face à cette situation, la campagne d'enregistrement des naissances a déployé plus de 10 500 agents de santé, agents de mobilisation sociale et bénévoles dans tout

le pays. Pendant cinq jours, ils ont fait du porte-à-porte pour enregistrer la naissance des enfants de moins de 5 ans et les vacciner contre la polio. Des agents de surveillance spécialement formés ont vérifié que les enfants vivant dans des villages ou des foyers touchés par Ebola, y compris ceux placés en quarantaine, étaient bien enregistrés et vaccinés.

Pour la première fois dans ce pays, une campagne de santé a été menée conjointement avec un exercice d'inscription à l'état civil. Le certificat de naissance permet aux enfants d'avoir droit à des services sociaux de base, comme l'éducation et les soins de santé.

Entre autres difficultés, les équipes mobiles ont dû vaincre les réticences suscitées par l'épidémie d'Ebola. « Certains parents nous cachaient leurs enfants car ils craignaient que l'enregistrement soit un stratagème pour les contaminer, explique Ahmed Sesay, un agent de santé. Heureusement, à chaque fois que nous avons été confrontés à une résistance, nous avons pu persuader les familles que l'exercice était dans l'intérêt de la santé de leurs enfants. »

concernent entre autres la santé et la survie des nouveau-nés, la malnutrition et les retards de croissance, l'éducation, la défécation à l'air libre et le mariage d'enfants. Ces inégalités persistent dans toutes les régions mais les changements démographiques que connaît l'Afrique subsaharienne expliquent que ce sont les enfants défavorisés de cette région qui sont le plus menacés.

Les pays en situation de crise humanitaire ou de conflit présentent un double handicap pour les enfants démunis. Car si tous les enfants souffrent lors d'un conflit ou d'une catastrophe naturelle, les enfants qui étaient déjà auparavant victimes d'exclusion en pâtissent encore davantage. Les crises humanitaires ont souvent un impact disproportionné sur ceux qui vivent dans les zones les plus reculées, ceux qui ont un accès limité aux services et ne disposent que de maigres réserves dans lesquelles puiser. En nuisant au bien-être immédiat des enfants et à leur développement à long terme, ces crises creusent le fossé des inégalités.

Les problèmes d'inégalité ne s'arrêtent pas aux frontières ; dans toutes les régions, dans tous les pays, certains groupes d'enfants ont été laissés pour compte alors que le monde progressait. Certains marqueurs d'exclusion (comme le handicap ou le niveau de revenu) apparaissent dans de nombreux pays et constituent un indicateur constant de disparité. Les contextes historiques et politiques de chaque pays ou région sont également à l'origine de certaines catégories d'exclusion. Les enfants paient souvent le prix d'une marginalisation de longue date de certaines populations autochtones et minorités ethniques ou religieuses, et ce indifféremment du niveau de revenu des pays. Même dans les pays riches, la discrimination, l'exclusion et les disparités se transmettant de génération en génération continuent d'entraîner ces enfants dans le cercle vicieux de l'inégalité.



Des enfants jouent dans l'eau, dans le comté de Maban, dans l'État du Nil supérieur, au Soudan du Sud. Les inondations accroissent les risques de maladies d'origine hydrique, notamment dans les camps de réfugiés surpeuplés.



© UNICEF/NYHQ2012-1429/Sokol



Des enfants issus de la population semi-nomade des Bajau Laut fréquentent un centre d'apprentissage géré par une ONG, dans l'État de Sabah, en Malaisie. Les Bajau Laut, qui vivent sur les eaux du Triangle de corail, entre l'Indonésie, la Malaisie et les Philippines, sont souvent considérés comme des apatrides. Sans preuve de nationalité, leurs enfants peuvent se voir refuser l'accès à l'enseignement ou aux soins de santé.



© UNICEF/NYHO2014-3595/Pirozzi

L'inégalité des chances compromet les progrès réalisés

Ces dernières années, le déséquilibre des résultats du développement – entre les pays et en leur sein – a à juste titre attiré l'attention de la communauté internationale et l'a conduite à prendre des mesures pour remédier aux inégalités. Cette dynamique mondiale est à l'œuvre dans tous les pays, quel que soit leur niveau de revenu, et occupe une place de plus en plus importante dans les programmes des décideurs et des mouvements de la société civile.

Mais en se focalisant sur les résultats finaux, on passe à côté du rôle crucial joué par l'inégalité des chances initiale, telle qu'elle se manifeste dès la petite enfance. En s'attaquant directement aux privations pendant l'enfance, c'est-à-dire en ciblant d'abord les enfants les plus laissés-pour-compte et en accordant une attention soutenue à ceux qui en ont le plus besoin, les sociétés peuvent mettre fin à ce cycle destructeur de paupérisation et de marginalisation.

Les faits appuyant cette assertion ne datent pas d'hier. Prenons l'exemple de l'éducation des filles. Chaque année de scolarité supplémentaire achevée par une jeune fille peut permettre d'augmenter ses revenus futurs et de réduire la mortalité de l'enfant. La rentabilité sociale des investissements dans le secteur de l'éducation est globalement très élevée. Ainsi, on estime que chaque année de scolarisation supplémentaire correspond à une augmentation moyenne de 18 % du PNB par habitant, d'après une étude des chercheurs Jesús Crespo Cuaresma, Wolfgang Lutz et Warren Sanderson.

Bien qu'un tel phénomène soit bien établi, la montée des inégalités ne rend que plus impérieuse la nécessité d'agir. Lorsque les enfants les plus démunis ne bénéficient pas de chances équitables de faire valoir leurs droits, ils n'en sont que plus marginalisés et les inégalités se creusent. À mesure que les enfants grandissent, ces inégalités initiales se traduisent par des problèmes de santé, une alimentation insuffisante, des résultats d'apprentissage médiocres, un taux élevé de fécondité chez les adolescentes, ainsi que par des taux d'emploi et des revenus faibles à l'âge adulte.

Les investissements en faveur des enfants, notamment des plus défavorisés, constituent donc bel et bien des investissements dans la lutte contre l'inégalité et la pauvreté. À l'inverse, le fait de se désintéresser des inégalités perpétuera un cercle vicieux qu'il sera de plus en plus difficile de rompre. S'engager en faveur de l'équité pour les enfants ouvre la perspective d'un cercle vertueux dans lequel les investissements d'aujourd'hui porteront des fruits immédiats et à long terme pour les enfants.

L'UNICEF et le programme pour l'équité

Conformément à la Convention relative aux droits de l'enfant, l'énoncé de mission de l'UNICEF affirme clairement que dans toutes ses initiatives, « priorité est donnée aux enfants les plus désavantagés et aux pays les plus démunis ». Cibler en priorité et de manière appuyée les enfants laissés pour compte – qu'ils appartiennent aux ménages les plus pauvres ou aux groupes ethniques les plus marginalisés – est au cœur de l'action de l'UNICEF.

Choisir les bons créneaux d'intervention

Il est crucial de choisir le bon moment pour réduire les inégalités. À cet égard, les faits font ressortir deux créneaux particulièrement importants pour investir en faveur des enfants : la petite enfance et l'adolescence.

Pendant la **petite enfance**, le cerveau se développe plus vite qu'aux autres âges, influençant les capacités d'apprentissage ultérieures de l'enfant. Pour que son développement cérébral soit optimal, un jeune enfant doit bénéficier d'une bonne nutrition, d'échanges attentionnés avec les adultes et d'un environnement réconfortant et sûr. C'est au cours de leurs premières années de vie que les enfants sont les plus exposés aux conséquences d'une mauvaise nutrition. Ils ne pourront jamais rattraper le potentiel de croissance qu'ils perdent s'ils ne bénéficient pas d'une alimentation adéquate à cet âge. La violence et le stress vécus pendant les premières années laissent des cicatrices durables et façonnent le devenir des enfants. C'est la raison pour laquelle il est essentiel d'investir en faveur des enfants à ce stade déterminant de leur existence et de les protéger.

L'adolescence offre un autre créneau décisif pour compléter et consolider les investissements réalisés dans la petite enfance. Les fondations posées durant cette période en termes de sécurité affective, de bien-être physique, d'éducation et de compétences peuvent avoir de profondes répercussions sur le passage à l'âge adulte. À l'adolescence, les rôles dévolus à chaque sexe se consolident et les vulnérabilités sont exacerbées. En l'absence de mesures adéquates, la vie des filles peut être considérablement limitée par le mariage, l'abandon des études, les grossesses précoces et la violence sexiste.

Les adolescents affrontent d'autres obstacles qui peuvent freiner leur plein épanouissement : prise de responsabilités d'adultes en l'absence d'un parent ; nécessité de gagner un revenu en travaillant ; exposition à la violence au foyer ; et l'impact de politiques de justice pénale qui pénalisent les jeunes. Ces influences négatives peuvent bouleverser l'existence des adolescents.

Si l'on ne soutient pas comme il le faudrait le développement de la petite enfance et de l'adolescence, aucun dividende démographique ne sera atteint sur le plan de la protection sociale, de la croissance économique et de la stabilité politique.

.....
 L'engagement de l'UNICEF en faveur de programmes fondés sur l'équité repose sur la conviction qu'il s'agit d'un principe juste et sur la preuve que cela fonctionne dans la pratique.

Au travers de son réseau de programmes dans plus de 190 pays, l'UNICEF accorde aux enfants la priorité de ses programmes politiques, économiques et sociaux.

L'engagement de l'UNICEF en faveur de programmes fondés sur l'équité repose sur la conviction qu'il s'agit d'un principe juste et sur la preuve que cela fonctionne dans la pratique. Cette preuve a été présentée dans un document sans précédent publié en 2010 et révisé par des pairs : *Réduire les écarts pour atteindre les Objectifs*. Ce document détaillait les résultats de deux scénarios de simulation portant sur la réalisation des objectifs d'amélioration de la santé maternelle et de l'enfant. L'un des scénarios correspondait à une approche consistant à réaliser des efforts supplémentaires pour cibler les enfants les plus défavorisés. L'autre scénario correspondait à une méthode plus traditionnelle n'accordant pas d'importance particulière aux enfants démunis.

Deux conclusions principales sont ressorties de cette étude. D'une part, en traitant la concentration des différentes formes d'inégalité constatée au sein des populations les plus défavorisées, la première approche, axée sur l'équité, a permis d'accélérer la réalisation des objectifs plus rapidement que la méthode traditionnelle. D'autre part, en évitant un plus grand nombre de décès avec les mêmes investissements financiers, elle s'est également révélée beaucoup plus économique et durable. L'approche fondée sur l'équité s'est avérée particulièrement rentable dans quatre pays africains à faible revenu et à mortalité élevée où l'on a pu éviter jusqu'à 60 % de décès supplémentaires par million de dollars investis.

L'étude a également mis en avant plusieurs stratégies à envisager pour favoriser plus d'équité, notamment :

- investir dans la collecte et l'analyse des données pour identifier les enfants et les communautés les plus défavorisés ;
- mettre en place des interventions éprouvées dans ces communautés ;
- privilégier l'action pour supprimer les goulets d'étranglement ;
- s'associer avec les communautés défavorisées ;
- faire meilleur usage des ressources financières, notamment en levant les obstacles financiers auxquels sont confrontés les ménages les plus pauvres.

L'UNICEF n'a cessé d'approfondir et d'étendre ses programmes fondés sur l'équité depuis la publication de *Réduire les écarts*. En s'associant avec ses partenaires, l'organisation a recueilli des preuves tangibles des méthodes les plus efficaces. L'expérience acquise laisse à penser qu'une programmation fondée sur l'équité peut améliorer durablement et notablement la vie des enfants défavorisés.

2

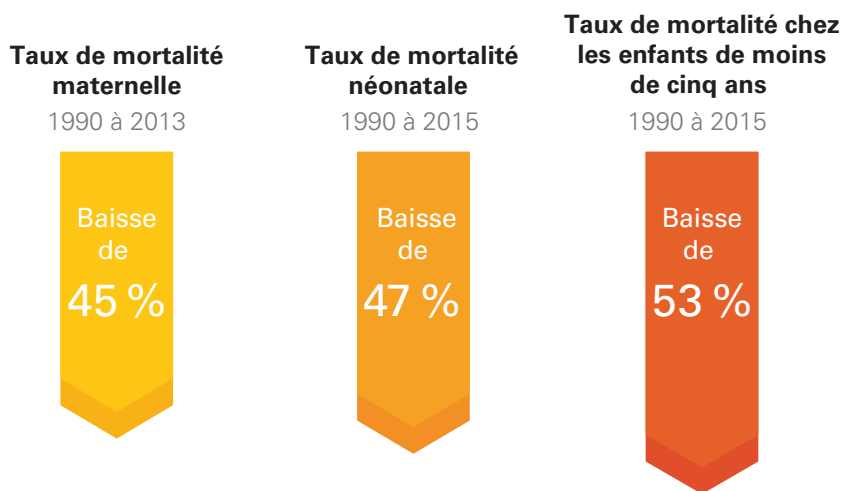
Progrès et retards en matière d'équité chez les enfants

Pour progresser vers l'équité, il faut d'abord comprendre la situation actuelle, les progrès enregistrés ces dernières années et l'ampleur du travail qu'il reste à accomplir. Ce sont les trois aspects examinés dans cette partie, pour chacun des secteurs déterminants pour le bien-être des enfants.

Situation actuelle : les taux de mortalité maternelle et de l'enfant ont enregistré un très net recul à l'échelle mondiale ces 25 dernières années. Entre 1990 et 2015, le taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans a diminué de 53 %. Parallèlement, le taux de mortalité maternelle à l'échelle mondiale a régressé de 45 % entre 1990 et 2013. L'amélioration régulière de la survie des enfants de moins de cinq ans et des mères s'explique par une combinaison de plusieurs facteurs de progrès, notamment des comportements plus sains et une couverture plus large des interventions efficaces.

Réduction des écarts : toutes les régions du monde sont parvenues à réduire leurs taux de mortalité de l'enfant. L'écart entre les ménages les plus pauvres et les plus riches dans ce domaine s'est réduit dans toutes les régions, à l'exception de l'Afrique subsaharienne. Des écarts significatifs en matière d'accès à des interventions vitales, tels que le diagnostic de la pneumonie ou le traitement de la diarrhée par des sels de réhydratation orale, persistent néanmoins entre les plus riches et les plus pauvres. Les actions de prévention du paludisme (y compris l'utilisation de moustiquaires imprégnées d'insecticide) ont été plus équitables, mais la couverture reste globalement trop faible.

L'écart entre les pays à faible revenu et les pays à revenu élevé en termes de mortalité maternelle a été divisé par deux entre 1990 et 2013. Bien que toutes les régions aient enregistré des reculs importants, les progrès plus rapides dans le reste du monde ont mis l'Afrique subsaharienne, qui cumulait 62 % des décès maternels en 2013, sous le feu des projecteurs. En revanche, aucun progrès notable n'a été enregistré en ce qui concerne les inégalités d'accès à un personnel soignant qualifié pour les accouchements.



Depuis 1990, le monde a fait des progrès spectaculaires contre la mortalité maternelle et de l'enfant.

Principaux défis : en 2015, selon les estimations, 5,9 millions d'enfants seront décédés avant l'âge de cinq ans. La probabilité de mourir avant leur cinquième anniversaire est en moyenne deux fois plus élevée pour les enfants des familles les plus pauvres que pour ceux des familles les plus riches. Les enfants nés en milieu rural et ceux dont la mère n'a pas reçu d'éducation courent un plus grand risque de mourir avant cinq ans que s'ils étaient nés en milieu urbain ou de mères instruites.

En 2013, 289 000 femmes sont décédées des suites de complications intervenues lors de la grossesse ou pendant l'accouchement, dont 86 % en Asie du Sud et en Afrique subsaharienne.

Milieu urbain

1,7 fois plus élevés en milieu rural

Les plus riches

1,9 fois plus élevés chez les plus pauvres

Mères instruites

2,8 fois plus élevés dans le cas de mères sans instruction

Les taux de mortalité chez les enfants de moins de cinq ans varient de façon importante dans la plupart des pays à revenu faible et moyen, en fonction de la situation géographique du foyer, de la richesse du foyer et du degré d'éducation des mères.



En Afrique subsaharienne, un enfant sur douze continue de mourir avant son cinquième anniversaire soit près de quinze fois le taux des pays à revenu élevé.

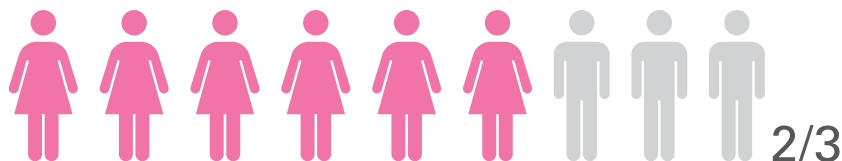
VIH/SIDA

Situation actuelle : tous groupes d'âge confondus, les nouvelles infections à VIH ont baissé de 35 % dans le monde entre 2000 et 2014. Depuis le pic de 2004, le total des décès liés au SIDA a reculé de près de 42 % à l'échelle mondiale en 2014. Malgré ces progrès, sur la seule année 2014, le VIH a causé la mort de 180 000 enfants et adolescents de moins de 20 ans.

Réduction des écarts : entre 2001 et 2014, les infections ont diminué dans tous les groupes d'âge, mais à un rythme plus soutenu pour les enfants de moins de 5 ans. Ce recul tient au succès des initiatives de prévention de la transmission mère-enfant du VIH ainsi qu'à la généralisation des traitements antirétroviraux (TAR). Malgré les avancées globales en matière d'accès à ces traitements, les adultes continuent d'en bénéficier davantage que les enfants. Dans les pays à revenu faible et intermédiaire, seuls 31 % des enfants vivant avec le VIH ont bénéficié d'un TAR en 2014, contre 40 % des adultes et des adolescents de 15 ans ou plus.

Le VIH et le SIDA demeurent fortement concentrés en Afrique subsaharienne. Les adolescentes âgées de 15 à 19 ans de cette région continuent d'être davantage touchées, et représentent plus de 70 % des infections entre 2001 et 2014. Bien que ce déséquilibre se soit légèrement réduit depuis 2001 (moins 3 %), les efforts visant à y remédier doivent être accélérés.

Outre les adolescentes, les catégories de population les plus vulnérables à l'infection à VIH sont les jeunes hommes ayant des rapports sexuels avec d'autres hommes, les garçons et les filles victimes d'exploitation sexuelle et les consommateurs de drogues injectables. Bon nombre d'entre eux ne sont jamais diagnostiqués, car ils ont peur des répercussions juridiques et sociales s'ils demandaient des informations, participaient à des programmes de prévention ou se faisaient dépister.

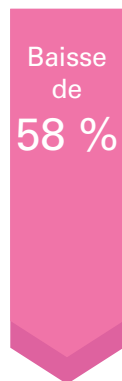


En 2014, les filles représentaient à peu près les deux tiers des infections au VIH chez les adolescents, au niveau du monde. Cette proportion n'a pas changé depuis 2001.

Principaux défis : on estime que 2,6 millions d'enfants de moins de 15 ans et 3,9 millions de jeunes âgés de 15 à 24 ans vivaient avec le VIH en 2014. Bien qu'en recul, les nouvelles infections d'enfants de moins de 15 ans ont tout de même atteint le nombre de 220 000 cette année-là. Dans les ménages les plus pauvres d'Afrique subsaharienne, 82 % des filles âgées de 15 à 24 ans sont encore privées d'informations complètes et exactes sur le VIH. Dans l'ensemble des pays à revenu faible et intermédiaire, près de 70 % des enfants de moins de 15 ans vivant avec le VIH ne bénéficient toujours pas d'un traitement antirétroviral.

Nouvelles infections au VIH chez les enfants de moins de 15 ans

2000 à 2014



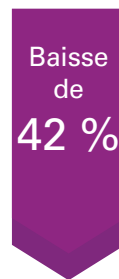
Total des nouvelles infections au VIH

2000 à 2014



Décès liés au SIDA

2004 à 2014



Dans le monde, le nombre de nouvelles infections au VIH a diminué plus vite parmi les enfants de moins de quinze ans – de plus de 20 points de pourcentage – que dans l'ensemble de la population.



Neuf enfants sur dix vivant avec le SIDA sont en Afrique subsaharienne.

eau, assainissement et hygiène

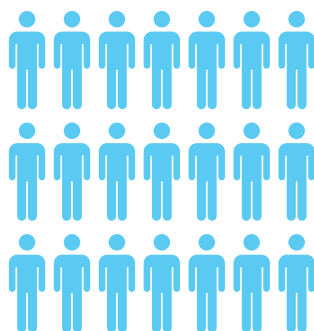
Situation actuelle : la progression globale enregistrée depuis 1990 en matière d'accès à un assainissement approprié et à des sources d'eau potable améliorées est impressionnante. Ainsi, 2,1 milliards de personnes ont pu accéder à un assainissement amélioré et 2,5 milliards de personnes accèdent désormais à des sources d'eau améliorées. L'amélioration de l'accès à l'eau s'explique en partie par une forte demande de points d'eau proches du domicile. Les progrès en matière d'assainissement reflètent une prise de conscience croissante de l'importance de l'assainissement pour la santé, le bien-être et la productivité.

Réduction des écarts : ces progrès masquent cependant des variations extrêmes d'une région à l'autre. La progression générale de l'accès à l'eau courante ne s'est par exemple pas étendue équitablement dans les pays les moins avancés : l'eau courante n'y représente que 17 % des sources d'eau améliorées, contre 63 % à l'échelle mondiale.

L'Afrique subsaharienne est la seule région à ne pas avoir atteint l'Objectif du Millénaire pour le développement relatif à l'accès à l'eau potable. Le fossé entre résidents urbains et ruraux demeure dans toutes les régions, les premiers ayant deux fois plus de chances d'accéder à l'eau courante chez eux que les seconds.

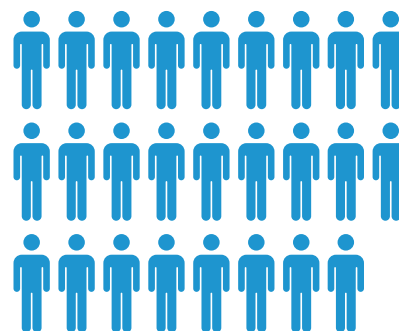
Toutes les régions bénéficient d'un meilleur accès à un assainissement amélioré mais, là encore, le taux de couverture demeure sensiblement supérieur dans les zones urbaines et varie fortement selon les régions. Le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord ont enregistré une réduction de 92 % de la défécation à l'air libre sur une période de 25 ans, contre seulement 36 % en Afrique subsaharienne.

 2,1 milliards



2,1 milliards de personnes ont pu accéder à un assainissement amélioré depuis 1990.

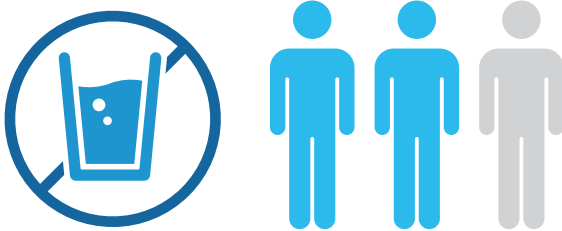
 2,6 milliards



2,6 milliards de personnes ont pu accéder à des sources améliorées d'eau potable depuis 1990.

Principaux défis : plus de 660 millions de personnes n'ont toujours pas accès à des sources améliorées d'eau potable, dont près de la moitié en Afrique subsaharienne. De même, dans cette région, une personne sur 10 continue de dépendre de l'eau de surface pour boire.

À l'échelle mondiale, 2,4 milliards de personnes (dont 40 % en Asie du Sud) n'ont toujours pas accès à un assainissement amélioré et 946 millions de personnes continuent de pratiquer la défécation à l'air libre, dans neuf cas sur dix en milieu rural. Les interventions en matière d'assainissement devront se concentrer sur l'Asie du Sud et l'Afrique subsaharienne, où environ un tiers et un quart, respectivement, de la population continuent de pratiquer la défécation à l'air libre.



Dans les pays les moins développés, une personne sur trois n'a toujours pas accès à des sources améliorées d'eau potable.

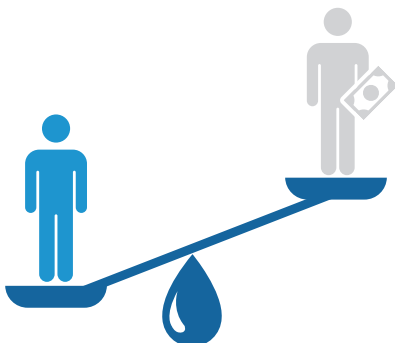
0 %



Le monde doit doubler le taux actuel de diminution de la défécation à l'air libre pour éliminer cette pratique d'ici 2030.

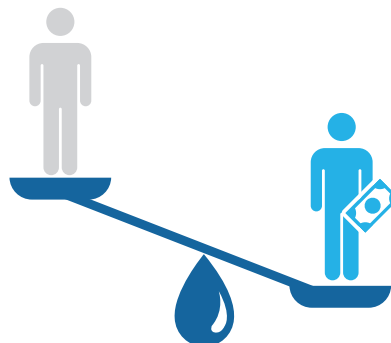
Milieu urbain

Les progrès en matière d'assainissement ont davantage profité aux plus pauvres



Milieu rural

Les progrès en matière d'assainissement ont davantage profité aux plus riches



Dans la plupart des pays examinés, depuis 1990, les progrès en matière d'assainissement urbain ont davantage profité aux pauvres qu'aux riches. Les progrès en matière d'assainissement rural ont davantage profité aux riches qu'aux pauvres.

nutrition

Situation actuelle : le net recul des retards de croissance, l'un des marqueurs clés de sous-nutrition, témoigne d'une avancée majeure pour les enfants. Entre 1990 et 2014, le taux mondial des retards de croissance chez les enfants de moins de cinq ans a diminué de 40 %. Cette avancée est liée à plusieurs facteurs : l'amélioration des programmes et politiques de nutrition au niveau national ; la progression de la supplémentation en micronutriments et de l'enrichissement des aliments ; l'amélioration de la sécurité alimentaire ; et la croissance économique.

Cependant, un quart environ des enfants de moins de 5 ans présentent encore un retard de croissance. Dans le même intervalle, une tendance à la hausse de l'obésité chez les enfants a été observée à l'échelle mondiale, ce qui constitue une autre forme de malnutrition. Entre 2000 et 2014, le nombre d'enfants âgés de moins de cinq ans en surpoids a augmenté, passant de 31 à 41 millions.

Réduction des écarts : les progrès réalisés pour réduire les retards de croissance varient fortement à l'échelle régionale. Les enfants des zones rurales sont plus vulnérables que ceux des zones urbaines. Dans trois des cinq sous-régions d'Afrique, le nombre d'enfants de moins de 5 ans souffrant d'un retard de croissance est en augmentation.

À l'échelle mondiale, le risque pour les enfants des familles les plus pauvres de souffrir d'un retard de croissance est plus de deux fois supérieur à celui encouru par les enfants des familles les plus riches. Les progrès dans l'élimination des inégalités liées à la richesse sont mitigés.

Depuis 2000, la proportion d'enfants en surcharge pondérale a augmenté dans toutes les régions. L'augmentation simultanée du nombre d'enfants de moins de cinq ans en retard de croissance et en surpoids en Afrique de l'Ouest et en Afrique centrale est particulièrement inquiétante, en raison du manque de capacité des systèmes de santé à gérer le problème croissant de ce double fardeau de la malnutrition.

2000



2014



En 2000, un tiers des enfants de moins de cinq ans étaient atteints d'un retard de croissance contre un quart en 2014.

Principaux défis : sur les 159 millions d'enfants de moins de cinq ans qui souffrent d'un retard de croissance dans le monde, près de la moitié vivent en Asie, et un tiers en Afrique. En 2014, 50 millions d'enfants de moins de cinq ans souffraient d'émaciation, dont 16 millions d'émaciation sévère. Plus des deux tiers de ces enfants vivaient en Asie, et près d'un tiers en Afrique.

Au niveau mondial, moins de deux enfants de moins de six mois sur cinq sont exclusivement nourris au sein, une pratique essentielle à la survie et au bien-être de l'enfant. Les nourrissons d'Afrique de l'Ouest et d'Afrique centrale sont actuellement les plus défavorisés, l'allaitement exclusif ne concernant qu'un enfant de moins de six mois sur quatre dans cette région. En Asie du Sud, en Afrique de l'Est et en Afrique australe, en revanche, la moitié des nourrissons sont exclusivement nourris au sein.

Foyers les plus riches



Foyers les plus pauvres



2 fois plus de risques

Les enfants des foyers les plus pauvres courent un risque de retard de croissance deux fois plus élevé que ceux des foyers les plus riches.

Enfants atteints d'un retard de croissance

1990



2014



Diminution
de 2/5

Enfants atteints d'insuffisance pondérale

1990



2015



Diminution
de 2/5

Enfants en surpoids

1990



2014



Augmentation
de 1/3

Le nombre d'enfants atteints de retard de croissance et d'insuffisance pondérale a baissé depuis 1990 tandis que nombre d'enfants en surpoids a augmenté.

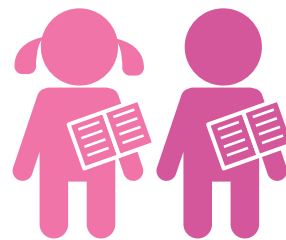
éducation

Situation actuelle : les enfants sont plus nombreux que jamais à bénéficier d'une éducation primaire dans la tranche d'âge correspondante. Le taux net de scolarisation dans l'enseignement primaire atteint désormais plus de 90 % dans le monde. L'initiative mondiale Éducation pour tous a été un facteur majeur d'amélioration du taux de scolarisation. Pourtant, alors que le nombre d'enfants bénéficiant d'une éducation primaire a augmenté régulièrement, la réduction du nombre et de la proportion d'enfants non scolarisés stagne depuis 2007, principalement en raison de l'importante croissance démographique en Afrique subsaharienne. En outre, plus du tiers des enfants en âge de fréquenter l'école primaire qui ne sont pas scolarisés vivent dans des pays en proie à des conflits. La multiplication des conflits et l'instabilité politique au Moyen-Orient et en Afrique du Nord, par exemple, ont empêché plus de 13 millions d'enfants d'aller à l'école.

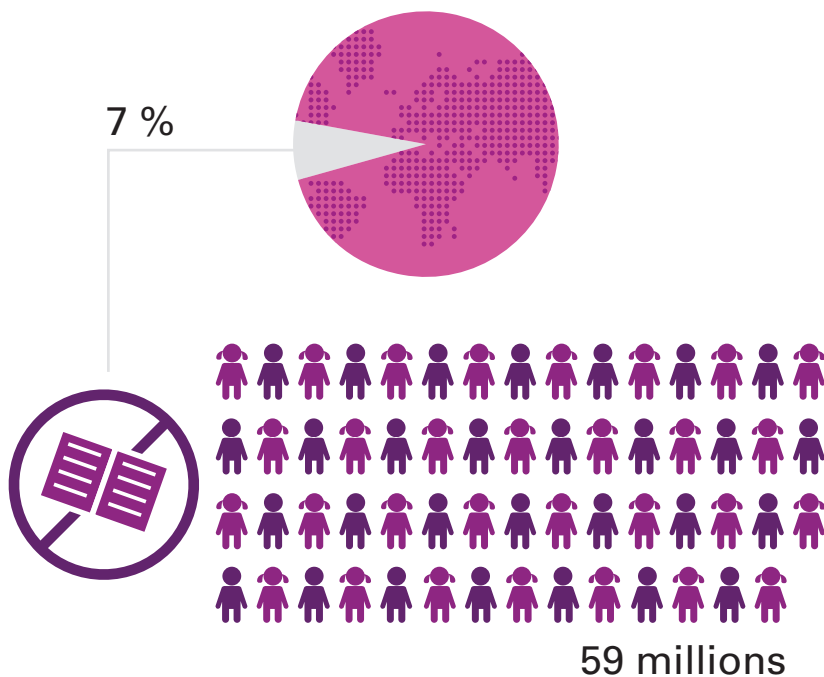
Réduction des écarts : entre 1999 et 2012, la parité filles-garçons en termes de scolarisation dans le primaire s'est améliorée dans toutes les régions, les résultats les plus spectaculaires étant observés en Asie du Sud. Dans l'enseignement secondaire, la tendance est similaire, quoique plus lente. Désormais, les filles sont statistiquement surreprésentées dans l'enseignement supérieur à l'échelle mondiale, même s'il existe de fortes variations entre les pays et les régions.

Dans la plupart des 94 pays disposant de données, l'augmentation de la fréquentation scolaire s'est accompagnée d'une réduction des écarts entre les foyers les plus riches et les plus pauvres dans ce domaine. Des écarts importants – liés au revenu des ménages ou au sexe de l'enfant – subsistent néanmoins en termes de résultats d'apprentissage. Dans la plupart de ces pays, les filles obtiennent de meilleurs résultats que les garçons en lecture, mais les niveaux d'apprentissage restent faibles pour les deux sexes dans de nombreux pays. Dans la quasi-totalité des pays pour lesquels des données sont disponibles, les enfants issus de foyers riches sont plus susceptibles d'atteindre le niveau minimal d'apprentissage en lecture que ceux issus de foyers pauvres.

Entre 1999 et 2012, l'égalité des sexes à l'école primaire a progressé dans chaque région du monde.



Principaux défis : selon des estimations de 2013, environ 59 millions de garçons et de filles sont encore privés de leur droit à l'éducation primaire. Les deux tiers des enfants en âge de suivre des études secondaires dans le monde sont scolarisés, la proportion n'étant toutefois que d'un sur trois dans les pays les moins avancés. Pour que la scolarisation aboutisse à la réussite scolaire dans les années à venir, il faudrait se concentrer davantage sur les objectifs d'apprentissage afin de réduire les importantes inégalités fondées sur le revenu qui subsistent en matière de réussite scolaire.



Foyers les plus riches



Foyers les plus pauvres



5 fois plus de risques

Les enfants issus des foyers les plus pauvres risquent cinq fois plus de ne pas être scolarisés que ceux issus des foyers les plus riches. Dans presque tous les pays disposant de données, les enfants les plus riches ont de meilleurs résultats scolaires que les enfants les plus pauvres.

Dans le monde, le taux d'enregistrement des naissances dans les zones rurales accuse un retard important par rapport à celui des zones urbaines.

protection de l'enfance

Situation actuelle : selon de nombreux indicateurs, les enfants sont mieux protégés aujourd'hui qu'ils ne l'étaient au moment du lancement des Objectifs du Millénaire pour le développement. La proportion mondiale d'enregistrements des naissances des enfants de moins de 5 ans – qui leur permet d'accéder à des services essentiels comme l'éducation ou la santé – est passée de 58 % en 2000 à 65 % en 2010. Enfin, la proportion de filles mariées avant l'âge de 18 ans a diminué, passant d'une sur trois en 1990 à une sur quatre aujourd'hui.

Pendant, les enfants continuent de subir les effets dévastateurs de l'absence de protection et notamment de la violence. En 2014, l'UNICEF a publié la plus importante compilation de données jamais réalisée dans le domaine de la violence à l'encontre des enfants, ouvrant la voie à un futur suivi des tendances. Il ressort de ce rapport que les enfants et les adolescents de moins de 20 ans représentent près d'une victime d'homicide sur cinq dans le monde (soit 95 000 pour la seule année 2012). Les données fournies par un large éventail de pays indiquent qu'en moyenne quatre enfants âgés de 2 à 14 ans sur cinq subissent des formes de discipline violente chez eux. Cette forme de violence est répandue dans toutes les régions du monde.

Réduction des écarts : les progrès en matière d'enregistrement des naissances sont inégaux, mais les pays les moins avancés ont collectivement enregistré la progression la plus élevée de ces dernières années. La forte croissance démographique en Afrique subsaharienne pose toutefois des difficultés particulières. Si les niveaux actuels d'enregistrement se maintiennent en même temps que le nombre de naissances augmente, le nombre d'enfants non enregistrés en Afrique de l'Est et Afrique australe, actuellement de 44 millions, atteindra 68 millions en 2050, et il sera presque multiplié par deux en Afrique de l'Ouest et Afrique centrale.

Au niveau des pays, les moyennes nationales masquent des écarts plus importants selon les subdivisions territoriales. Dans le monde, la probabilité que la naissance d'un enfant soit enregistrée diminue s'il appartient à certains groupes religieux ou ethniques, s'il vit en milieu rural ou dans des zones périphériques, s'il est né dans une famille pauvre ou si sa mère n'a pas reçu d'éducation.

Il existe de fortes variations régionales au niveau des taux de mariage d'enfants, l'Asie du Sud et l'Afrique subsaharienne enregistrant la prévalence la plus élevée. Les femmes âgées de 20 à 24 ans des familles les plus pauvres sont 4 fois plus susceptibles d'avoir été mariées enfants que celles des familles les plus riches.

Les données fournies par un large éventail de pays indiquent que les formes de discipline violente sont répandues dans les ménages, sans être systématiquement associées au statut socioéconomique. Les cas d'enfants victimes d'homicide sont, eux, très localisés. Dix pays seulement totalisaient plus de la moitié de toutes les jeunes victimes d'homicide en 2012,

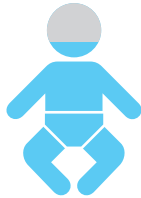
l'Amérique latine enregistrant le plus grand nombre d'homicides d'enfants et d'adolescents. La prévalence des violences sexuelles à l'égard des enfants varie considérablement entre les pays. Plusieurs études confirment que les enfants vivant dans les pays touchés par des conflits sont particulièrement exposés à cette forme de violence.

Principaux défis : au plan mondial, on estime que les naissances de 230 millions d'enfants de moins de 5 ans n'ont pas été enregistrées. Plus de la moitié des enfants concernés vivent en Asie et 81 millions dans les pays les moins avancés. Si les taux actuels de mariage d'enfants se maintiennent, le nombre annuel de filles mariées avant l'âge de 18 ans passera de 15 millions aujourd'hui à 16,5 millions en 2030. Sur la même période, le nombre total de femmes ayant été mariées enfants passera de 700 millions à 950 millions. Seuls 8 % des enfants du monde vivent dans des pays où la loi les protège des châtiments corporels quel que soit le contexte. Les 2 milliards d'enfants restants vivent sans protection juridique complète.

Zones urbaines

Pourcentage de naissances enregistrées

79 %



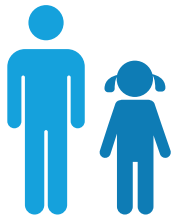
Zones rurales

Pourcentage de naissances enregistrées

50 %



Dans le monde, le taux d'enregistrement des naissances dans les zones rurales accuse un retard important par rapport à celui des zones urbaines.



Mariages d'enfants au Moyen-Orient et en Afrique du Nord



La région du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord a réduit de presque la moitié le taux de mariages d'enfants au cours des deux dernières décennies, la baisse la plus rapide du monde.



Quatre enfants sur cinq âgés de deux à quatorze ans subissent chez eux une discipline violente.

inclusion sociale

Situation actuelle : l'UNICEF agit au nom des enfants les plus pauvres et les plus marginalisés pour aider les pays à comprendre les schémas et les facteurs de la pauvreté et de l'exclusion des enfants, et pour élaborer des actions efficaces. Bien que l'UNICEF s'efforce d'atteindre les enfants des ménages les plus pauvres et de lutter contre les discriminations dans tous ses secteurs d'intervention, des actions complémentaires sont nécessaires car les origines de la pauvreté et de la marginalisation sociale sont multidimensionnelles.

Les statistiques précédemment citées révèlent une amélioration des principaux indicateurs en matière d'inclusion sociale, avec notamment la réduction des disparités en termes d'accès aux services et l'amélioration des résultats concernant les enfants issus de groupes traditionnellement marginalisés. Lorsque les chiffres issus de différents secteurs témoignent d'une réduction des écarts, des aspects déterminants de l'inclusion sociale s'améliorent, mais il n'en reste pas moins encore beaucoup à faire.

Réduction des écarts : la pauvreté monétaire joue un rôle déterminant dans la création et l'aggravation des inégalités. Sans revenu de base, les familles ne peuvent pas correctement aider leurs enfants à exercer leurs droits. Les enfants sont surreprésentés parmi les populations pauvres dans les pays en développement (47 % des personnes vivant avec moins de 1,25 dollar par jour sont des enfants). Le nombre de jeunes enfants issus de familles pauvres est particulièrement élevé dans les pays où le revenu est le plus faible, où plus de la moitié des enfants de moins de 12 ans vit dans l'extrême pauvreté.

La pauvreté parmi les enfants est également une préoccupation grandissante dans les pays à revenu élevé. Bien que les revenus moyens importants masquent les inégalités, les enfants des pays riches ont été durement touchés par la récente récession économique mondiale. Le nombre d'enfants vivant dans des familles pauvres de pays riches avait augmenté de 2,6 millions entre le début et la fin de la crise financière de 2008.

721 millions

de personnes en moins vivent
dans la pauvreté par rapport
à il y a trente ans

mais

47 %

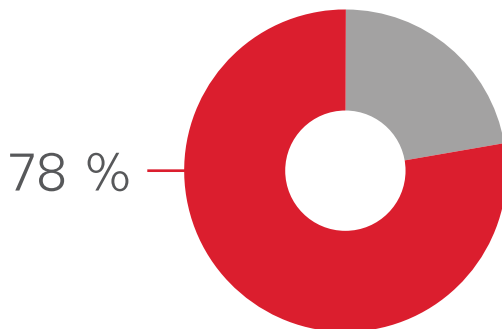
des personnes qui
vivent dans la pauvreté
sont des enfants

Principaux défis : il n'existe pas encore de données fiables permettant d'analyser les tendances des taux mondiaux ou l'intensité de la pauvreté des enfants au fil du temps. En définitive, pour mesurer l'équité en matière d'amélioration dans ce domaine, il faudra non seulement comptabiliser les enfants qui dépasseront un seuil de pauvreté donné, mais également analyser quels sont les enfants concernés, en prenant en considération leur niveau de pauvreté initial, leur contexte familial et d'autres marqueurs courants de disparités.

Si la pauvreté monétaire est un facteur important, et souvent le plus facile à mesurer, il n'est pas le seul à exacerber les inégalités entre les enfants. La Convention relative aux droits de l'enfant met en avant la nécessité de lutter contre la discrimination « indépendamment de toute considération de race, de couleur, de sexe, de langue, de religion, d'opinion politique ou autre de l'enfant ou de ses parents ou représentants légaux, de leur origine nationale, ethnique ou sociale, de leur situation de fortune, de leur incapacité, de leur naissance ou de toute autre situation ». Les pays ne disposent généralement pas de données sur la prévalence ou la persistance de telles discriminations. Les études qualitatives, les rapports destinés aux institutions nationales des droits de l'homme et les statistiques nationales reflètent néanmoins l'omniprésence des discriminations et leurs conséquences aggravées pour les plus pauvres parmi les pauvres.



Dans les pays à faible revenu, un enfant sur deux vit dans une pauvreté extrême.



Dans le monde, 78 % des personnes qui vivent dans une pauvreté extrême habitent dans les zones rurales.

3

Réduire les écarts en matière d'équité



Les Objectifs du Millénaire pour le développement ont permis de réduire considérablement les écarts en matière d'équité chez enfants. Toutefois, les progrès ont globalement été mitigés. Les inégalités qui demeurent fournissent des indications cruciales pour les stratégies de développement à adopter au cours des prochaines années et mettent en lumière les principaux enjeux qui devront guider les politiques et programmes fondés sur l'équité afin d'accélérer les résultats en faveur des enfants.

L'UNICEF entend par « équité » le fait que tous les enfants aient la possibilité de survivre, de se développer et d'atteindre pleinement leur potentiel sans discrimination, préjugé ni favoritisme. Les politiques fondées sur l'équité ont pour objectif d'éliminer les circonstances injustes et évitables qui privent les enfants de leurs droits. L'approche fondée sur l'équité des programmes et politiques de l'UNICEF vise à comprendre et traiter les causes d'inégalités, afin que tous les enfants, en particulier les plus démunis, bénéficient de soins de santé, d'une nutrition appropriée, de services d'assainissement, de l'eau potable, d'une éducation, d'une protection, d'informations et des autres services nécessaires à leur survie, à leur croissance et à leur développement.

Amélioration de la collecte et de l'analyse des données

.....
Des données ventilées (c'est-à-dire réparties en fonction de sous-catégories de population) sont essentielles à la réalisation du programme pour l'équité.
.....

Des données ventilées (c'est-à-dire réparties en fonction de sous-catégories de population) sont essentielles à la réalisation du programme pour l'équité. Aider les États à collecter et analyser de telles données est essentiel pour identifier les enfants les plus défavorisés : qui ils sont, où ils vivent, qui sont leurs familles, pourquoi ils ont été laissés pour compte et comment il est possible de leur venir en aide.

L'UNICEF joue depuis plusieurs dizaines d'années un rôle central dans l'amélioration de l'exploitation des données sur les enfants. Depuis l'introduction des enquêtes en grappes à indicateurs multiples (MICS) dans les années 1990, l'UNICEF a travaillé avec les autorités nationales pour combler les lacunes en matière de données et suivre l'avancement des engagements, y compris en faveur des Objectifs du Millénaire pour le développement. Les données obtenues dans le cadre des MICS sont recueillies par des équipes d'enquêteurs de terrain qualifiés au cours d'entretiens réalisés avec des membres d'un ménage et portant sur divers sujets. Les MICS sont désormais essentielles pour déterminer le degré d'équité et surveiller son évolution grâce à la ventilation des informations en fonction de la richesse, de la situation géographique, du sexe, de l'origine ethnique, de la langue, de la religion, de l'âge et d'autres facteurs susceptibles de signaler des paramètres de disparités.

La fiabilité des données a permis de faire ressortir de nouveaux éléments probants sur les besoins des populations vulnérables et marginalisées, mais aussi sur les moyens de les satisfaire. Dans plusieurs MICS, des suréchantillons et des enquêtes séparées sur des populations vulnérables telles que les Roms, les personnes d'ascendance africaine et les groupes autochtones, ont été

réalisés pour mettre en lumière la situation particulière de ces populations. Les données ventilées par sexe ont également permis d'améliorer les programmes relatifs à la mortalité maternelle, à la santé et à des questions telles que les mutilations génitales féminines/l'excision. En outre, les MICS ont enrichi les connaissances existantes sur les adolescents, notamment grâce à l'ajout de modules sur la satisfaction à l'égard de la vie, qui ont fourni de plus amples informations sur les difficultés que rencontrent les jeunes adultes.

L'UNICEF a également aidé les gouvernements à collecter des données administratives courantes sur la santé, l'éducation et la protection sociale. L'amélioration de la ventilation et de l'analyse des données courantes permet de dresser un bilan régulier de la situation des groupes les plus défavorisés, tandis que des indicateurs fiables et à plus long terme continuent d'être rassemblés à l'occasion d'enquêtes périodiques telles que les MICS et les enquêtes démographiques et de santé (EDS).

L'utilisation des données a été renforcée par la mise au point d'outils d'analyse permettant de comprendre les dimensions de l'inégalité. L'un de ces outils, élaboré par l'UNICEF, est l'analyse du chevauchement des privations multiples (MODA), qui est actuellement employée pour cibler les interventions dans des pays de tous niveaux de revenu. L'analyse MODA définit le bien-être des enfants de manière globale et se concentre sur l'accès à différents biens et services indispensables à leur survie et à leur développement. Cette approche admet que les privations vécues par les enfants sont multidimensionnelles, et que ces privations multiples qui se chevauchent sont davantage susceptibles de toucher (avec des effets négatifs aggravés) les groupes les plus défavorisés sur le plan socioéconomique.

Soucieux de traduire la vision du programme pour l'équité en mesures concrètes, l'UNICEF a lancé en 2011 un Système de suivi des résultats pour l'équité (MoRES). Ce système permet d'identifier les facteurs ou les goulets



Une fille fait un signe de la main alors qu'elle rejoint des amis dans un parc de loisirs pour enfants handicapés, à Georgetown, au Guyana.



© UNICEF/UKLA2014-1214/Milton



BANGLADESH : L'ÉQUITÉ POUR LA NUTRITION



Une l'équipe d'évaluation rapide de la nutrition mesure la taille d'un enfant pendant une visite à domicile dans le district de Chollisha Nagar, au Bangladesh.



© UNICEF/BANA2014-01445/Haque

Surveiller les tendances pour prévenir la malnutrition

Les signes de la malnutrition sévère dont souffrait la petite Omi, âgée de 14 mois, étaient plus que manifestes : une silhouette extrêmement osseuse, un poids faible, des infections et une aversion pour la nourriture. Mais sa mère, Lucky Akter, âgée de 22 ans, pensait qu'elle allait se rétablir. Elle était certes inquiète des symptômes de sa petite fille mais ses voisins lui disaient que l'état d'Omi finirait par s'améliorer. Akter, mariée à un travailleur migrant et mère de deux enfants, a pourtant essayé d'acheter de la nourriture de meilleure qualité, dans la limite des maigres revenus du ménage, installé dans le district de Netrakona, dans le nord du Bangladesh. Désemparée par la dégradation de l'état de santé de sa fille, Akter ne savait pas où chercher de l'aide. « Il m'est arrivé de vouloir emmener Omi chez un médecin, mais personne autour de moi n'a pu me guider. »

Un jour, un groupe d'enquêteurs spécialement formés s'est présenté chez elle dans le cadre d'une évaluation de la situation nutritionnelle au niveau du district. Le responsable du groupe, M. Akhtaruzzaman, a informé Lucky Akter qu'Omi souffrait de malnutrition sévère. « Nous avons demandé aux parents de l'emmener immédiatement voir un médecin et leur avons assuré qu'avec un traitement adéquat, leur fille pourrait avoir une croissance normale », explique M. Akhtaruzzaman.

Ce dernier, professeur à l'Institut de nutrition et de science de l'alimentation de l'Université de Dhaka, fait partie de l'équipe d'évaluation rapide de la nutrition, mise en place dans le cadre d'un programme soutenu par l'UNICEF dans 10 districts vulnérables aux catastrophes du pays. Financé par ECHO, le service d'aide humanitaire et de protection civile de la Commission européenne, ce programme renforce les capacités nationales et locales de prévention de la malnutrition, en particulier dans les situations d'urgence. Même en l'absence de crise, la prévalence de la malnutrition chez les enfants est élevée au Bangladesh. Les catastrophes naturelles, comme les inondations ou les cyclones, aggravent davantage le risque de malnutrition au sein des ménages les plus pauvres. Afin de se préparer aux situations d'urgence, l'équipe d'évaluation rapide réalise des enquêtes pour évaluer le statut nutritionnel des enfants. Grâce à la visite du groupe d'enquêteurs, Omi a pu prendre un nouveau départ dans la vie.



BRÉSIL :
L'ÉQUITÉ POUR LA
SENSIBILISATION AU
VIH ET AU SIDA



Rodrigo Xavier, agent de santé
bénévole, devant une banderole sur
la prise de conscience de la jeunesse,
à Fortaleza, au Brésil.



Lutter contre le VIH chez les adolescents à risque

Âgé d'à peine 18 ans, Rodrigo Xavier a déjà accumulé une solide expérience du plaidoyer en faveur de la santé. Il œuvre à la prévention de l'infection à VIH chez les adolescents à risque de Fortaleza.

« Je me suis intéressé très jeune aux questions de santé », explique Rodrigo. À onze ans, il participe à un programme de radio de son école, dans lequel il parle de la santé. À douze ans, il intègre le programme « Santé et prévention des maladies à l'école », financé par UNICEF Brésil. À quinze ans, il devient agent de santé des adolescents dans le cadre d'un autre programme financé par l'UNICEF.

« À ce moment-là, je commençais à avoir vraiment confiance en moi et dans la pertinence des informations que je partageais », se souvient Rodrigo. Fort de cette confiance, il a alors rejoint Youth Aware, un projet pilote lancé par UNICEF Brésil à Fortaleza pour diffuser des informations sur la prévention du VIH et des infections sexuellement transmissibles.

« Nous avons un poste mobile de santé qui nous permet de proposer des tests volontaires de dépistage du VIH et d'offrir des conseils dans différents quartiers de la ville », explique Rodrigo. Certains bénévoles de Youth Aware se rendent également dans des centres éducatifs pour adolescents en conflit avec la loi pour y diffuser des informations sur la santé.

Une jeune pensionnaire de l'un de ces centres se félicite de cette initiative : « Je trouve ça bien qu'ils viennent nous parler ici, car un grand nombre d'entre nous sommes là pour un moment et nous ne sommes pas à l'aise pour parler de sujets comme le VIH avec des adultes ». De tels encouragements renforcent la détermination de Rodrigo à continuer à aider les jeunes à améliorer leur santé en leur facilitant l'accès aux informations et aux services dont ils ont besoin.

d'étranglement qui limitent les résultats obtenus en faveur des enfants à risque, de trouver et de mettre en œuvre des solutions et d'effectuer un suivi régulier des avancées.

Conformément à son mandat universel à l'égard des enfants, l'UNICEF produit une série de « bilans » sur le bien-être des enfants dans les pays à revenu élevé. Le bilan le plus récent a porté sur l'impact de la récession mondiale sur les enfants dans les pays de l'Organisation de coopération et de développement économiques. Il a confirmé que les enfants particulièrement vulnérables (notamment ceux vivant dans des ménages sans emploi, des ménages migrants, des familles monoparentales ou des familles nombreuses) étaient surreprésentés dans les catégories statistiques de pauvreté les plus sévères.

Des programmes en faveur de l'équité

Les données ventilées lèvent le voile sur les différentes dimensions des inégalités et mettent en lumière les domaines où des mesures s'imposent. Ces informations aident l'UNICEF à cibler davantage ses interventions sur les familles et les enfants dont les besoins sont les plus importants. Elles améliorent également, si nécessaire, le processus d'ajustement visant à maximiser l'impact des programmes de l'UNICEF, qu'il s'agisse d'une intervention humanitaire en cas de conflit ou de catastrophe naturelle, ou de programmes fondés sur l'équité dans un contexte de développement. L'approche de l'UNICEF en matière de programmation fondée sur l'équité pour les enfants est décrite ci-dessous.

.....

L'une des pierres angulaires de l'approche fondée sur l'équité est la nécessité d'investir dans des interventions d'un bon rapport coût-efficacité pour améliorer la santé maternelle et de l'enfant et en élargir la portée.

.....

Santé

L'une des pierres angulaires de l'approche fondée sur l'équité est la nécessité d'investir dans des interventions d'un bon rapport coût-efficacité pour améliorer la santé maternelle et de l'enfant et en élargir la portée. L'UNICEF utilise cette approche dans son action auprès des gouvernements et des partenaires pour accélérer les progrès en faveur des femmes et des enfants, et réduire les disparités entre les pays et en leur sein. En ciblant particulièrement les enfants des communautés les plus pauvres et les plus défavorisées, les programmes de santé combinent des mesures :

- de prévention (y compris vaccination contre la polio et d'autres maladies évitables par vaccination) ;
- de promotion (y compris l'allaitement exclusif au sein au moins pendant les six premiers mois de la vie, l'utilisation de moustiquaires imprégnées afin de prévenir le paludisme, et le lavage des mains) ;
- et de traitement (prise en charge des principales maladies telles que la pneumonie, la diarrhée et le paludisme).

VIH/SIDA

Les nouvelles infections à VIH chez les enfants de moins de 15 ans ont diminué de près de 60 % depuis 2001. Pour la première fois dans l'histoire

de l'épidémie, nous disposons à l'échelle internationale des connaissances, de l'expérience et des outils permettant de libérer la prochaine génération du SIDA. L'UNICEF s'associe aux gouvernements pour accélérer les progrès visant à éliminer la transmission du VIH de la mère à l'enfant, à administrer un traitement aux enfants qui en ont besoin et à endiguer la transmission du virus chez les adolescents. L'organisation a également aidé les stratégies innovantes de certains pays visant à remédier aux inégalités en matière d'accès aux services de dépistage, de prévention et de traitement du VIH pour les enfants et leurs familles. Les principales priorités sont les suivantes :

- l'accès aux populations difficiles à atteindre afin qu'elles disposent d'informations sur les services de prévention et de traitement ;
- l'élimination des obstacles et des goulets d'étranglement pour prévenir la transmission de la mère à l'enfant ;
- l'administration d'un traitement antirétroviral au cours des 12 premières semaines de vie, susceptible d'augmenter de 75 % les chances de survie d'un nourrisson vivant avec le VIH.



© UNICEF/NYHQ2015-1727/Beechey



En route pour un point d'eau dans un camp de réfugiés de la région de Kigoma, en République-Unie de Tanzanie, une jeune Burundaise tient sa jeune sœur dans une écharpe de portage et se sert d'une ombrelle pour se protéger du soleil.

.....
 Outre qu'il répond aux besoins immédiats en cas de crise humanitaire, le programme WASH appuie un changement qui transforme réellement la situation.

Eau, assainissement et hygiène (WASH)

L'UNICEF a mis en place des programmes WASH dans plus de 100 pays, où il concentre ses efforts sur les populations les plus défavorisées, en particulier dans les pays les moins avancés. Outre qu'il répond aux besoins immédiats en cas de crise humanitaire, le programme appuie un changement qui transforme réellement la situation. Le principe de l'assainissement total piloté par les communautés a joué un rôle majeur dans la réduction des inégalités en matière d'assainissement et d'hygiène dans un grand nombre de communautés démunies. D'autres stratégies, telles que les audits de viabilité des services, ont permis de fournir des données pour encourager la redevabilité des pouvoirs publics envers les communautés pauvres. Les principaux efforts dans ce domaine consistent à :

- instaurer un environnement politique favorisant l'accélération des progrès vers l'accès universel à une eau salubre, à des services d'assainissement et à des installations sanitaires ;
- améliorer la prestation des services ;
- œuvrer à des changements de comportement de grande ampleur (p. ex. lavage des mains).

Nutrition

L'UNICEF collabore étroitement avec les États et d'autres partenaires pour lutter contre le retard de croissance et d'autres formes de sous-nutrition. Il est essentiel d'agir contre ce fléau dès le plus jeune âge, afin d'éviter les conséquences à court terme (faible croissance, maladie, décès pendant la petite enfance) et les effets à long terme : problèmes de développement, d'apprentissage à l'école et baisse de la productivité et du potentiel de revenu à l'âge adulte. Une intervention précoce peut également mettre fin aux effets intergénérationnels d'une mauvaise nutrition (les filles sous-alimentées auront en effet davantage tendance à devenir des mères sous-alimentées qui mettent à leur tour au monde des bébés souffrant d'une insuffisance pondérale à la naissance) qui perpétuent le cycle des privations. La période qui sépare le début de la grossesse d'une femme du deuxième anniversaire de son enfant (1 000 jours) constitue une occasion unique, pendant laquelle les interventions nutritionnelles ciblant la mère et l'enfant peuvent avoir des répercussions sur la vie entière. Les principaux domaines d'intervention sont les suivants :

- le soutien à la nutrition maternelle ;
- la promotion d'une alimentation optimale du nourrisson et du jeune enfant ;
- la lutte contre les carences en micronutriments (p. ex. au moyen de la supplémentation en vitamine A) ;
- le traitement de la malnutrition aiguë sévère.



SOUDAN DU SUD : L'ÉQUITÉ POUR L'ÉDUCATION

Lever les obstacles à l'éducation des filles

Natabo Gabriel, une jeune fille de 13 ans, attend impatiemment que son nom soit appelé dans la cour du centre de formation professionnelle des jeunes de Kapoeta, dans l'État d'Équatoria-Oriental au Soudan du Sud. Aujourd'hui, elle et ses camarades vont recevoir leur diplôme du centre de formation, un certificat de couture en ce qui concerne Natabo.

Cette dernière était non seulement la plus jeune élève de sa classe mais aussi l'une des rares filles. La plupart des communautés locales sont composées de pasteurs qui tirent leur subsistance de l'élevage du bétail. Une proportion importante des filles dans ces communautés sont mariées très jeunes, souvent à des hommes beaucoup plus âgés. Cette pratique affecte leur développement et a également des effets négatifs sur leur éducation, leur santé et leur sécurité physique.

Malgré ces obstacles, Natabo a réussi à aller au bout d'une formation qui pourrait l'aider à décrocher un emploi. Elle fait partie des 102 élèves à se voir remettre cette année un certificat de formation professionnelle

et technique dans le cadre d'un programme pour les jeunes financé par l'UNICEF et PLAN International dans l'État d'Équatoria-Oriental. Depuis 2012, des centaines d'autres filles et garçons non scolarisés ont bénéficié de ce programme qui permet d'acquérir des compétences de lecture et de calcul ainsi que des aptitudes professionnelles.

Pour Jonathan Veitch, Représentant de l'UNICEF au Soudan du Sud, « l'éducation des filles est essentielle au développement et à l'épanouissement des jeunes du Soudan du Sud ».

Après une série de discours de dirigeants communautaires locaux et plusieurs démonstrations exécutées par ses camarades, le nom de Natabo est finalement appelé. Des cris de joie et des sifflets retentissent tandis qu'elle se précipite vers l'estrade. « J'ai réussi ! » s'exclame Natabo, qui ajoute qu'elle espère que sa communauté abandonnera les mariages d'enfants « pour que d'autres filles puissent bénéficier d'une possibilité similaire de se développer. »



SERBIE : ÉQUITÉ POUR L'INCLUSION SOCIALE



Iliya joue avec sa famille d'adoption après avoir passé des années dans une institution publique en Serbie.



© UNICEF Serbie/2014

Soutenir des alternatives à la prise en charge institutionnelle

Iliya, un jeune garçon serbe atteint de trisomie 21, a vécu la majeure partie des 12 premières années de sa vie dans une institution publique. Malgré plusieurs tentatives, ses parents biologiques n'ont jamais pu récupérer sa garde. Mais aujourd'hui, il grandit dans une famille d'adoption qui l'aime et qui s'occupe de lui.

« Enfant, Iliya ne communiquait pas du tout avec moi », explique Slobodanka Marceta, sa mère adoptive. « C'est presque incroyable de voir à quel point il a grandi et s'est épanoui après avoir quitté l'institution dans laquelle il était placé, ajoute-t-elle. Son apparence générale et la façon dont il se comporte avec les autres ont changé. »

En 2011, dans 26 pays d'Europe centrale et orientale et de la Communauté d'États indépendants, près de 1,4 million d'enfants comme Iliya étaient élevés sans parents, souvent dans le cadre d'une prise en charge institutionnelle. Pour remédier à cette situation, l'UNICEF a travaillé avec les gouvernements de la région pour fournir un soutien spécifique aux familles confrontées au risque d'être séparées d'un de leurs enfants. Cette initiative a permis de réduire les besoins de prise en charge institutionnelle des enfants et de promouvoir les droits de tous les enfants à être élevés dans un environnement familial propice à leur épanouissement.

Les faits montrent qu'une prise en charge dans un cadre familial est la meilleure option pour les enfants. À l'inverse, le placement dans une institution peut compromettre leur développement physique, intellectuel et émotionnel. Les services ciblant les communautés ou les familles sont également plus rentables sur le long terme.

La transition vers une prise en charge familiale a complètement bouleversé la situation dans la région d'Asie. Aujourd'hui, le nombre d'enfants de moins de trois ans pris en charge dans une institution y a diminué, de même que la proportion d'enfants vivant dans des foyers spécialisés. Par ailleurs, un nombre plus important d'enfants bénéficient d'une prise en charge alternative dans leur famille ou dans une famille d'adoption. Et aux dernières nouvelles, les progrès constants d'Iliya continuent d'encourager et de ravir ses parents adoptifs.

Éducation

L'action de l'UNICEF dans le domaine de l'éducation accorde la priorité à l'équité, afin d'aider les filles et les garçons à acquérir des compétences élémentaires en lecture et en calcul, ainsi qu'un éventail plus large d'aptitudes sociales, émotionnelles et cognitives. L'équité en matière d'éducation jette les bases d'une croissance économique inclusive, de la réduction de la pauvreté et du développement social. Les principales stratégies de l'UNICEF pour combler les inégalités en matière d'éducation sont les suivantes :

- le plaidoyer pour une hausse des financements alloués à l'éducation de base ;
- la promotion de l'autonomisation des communautés et l'amélioration de la qualité des données et des éléments probants sur l'éducation ;
- la fourniture de supports pédagogiques et l'octroi d'opportunités aux enfants handicapés ou issus de groupes traditionnellement exclus ;
- l'extension des possibilités d'apprentissage préscolaire ;
- la création d'environnements scolaires sûrs et équipés d'installations sanitaires non mixtes pour que les filles puissent aller à l'école et mener à terme leur scolarité.

Protection de l'enfance

Tous les enfants ont le droit d'être protégés contre la violence, l'exploitation et les sévices. Pourtant, des millions d'enfants à travers le monde en sont régulièrement victimes, indépendamment de leur milieu socioéconomique, de leur âge, de leur religion et de leur culture. Si tous les milieux sont concernés, certains enfants sont particulièrement vulnérables en raison de leur sexe, de leur race, de leur origine ethnique, de leur situation socio-économique, de leur handicap ou du lieu où ils vivent. En se focalisant sur l'équité, l'UNICEF a intensifié son action en faveur de la protection de l'enfance sur plusieurs fronts, notamment l'enregistrement des naissances pour garantir l'identité juridique de chaque enfant, la prévention de la violence, l'élimination des mariages d'enfants et des mutilations génitales féminines/excisions, la justice pour les enfants et la protection de l'enfance dans les situations d'urgence. Ses programmes dans ce domaine portent sur :

- l'élaboration et l'amélioration de lois et politiques relatives à la protection de l'enfance ;
- le renforcement des systèmes visant à protéger les enfants de la souffrance et à réagir de façon adaptée en cas de maltraitance ;
- la collaboration avec les communautés afin qu'elles abandonnent les pratiques et les comportements néfastes.

Inclusion sociale

Les programmes d'inclusion sociale de l'UNICEF s'attaquent directement aux causes des inégalités. Ils sont principalement axés sur des interventions de protection sociale des enfants vivant dans la pauvreté, ainsi que sur l'allocation équitable des financements publics et la gouvernance locale en faveur des enfants. Cette action, qui s'est considérablement intensifiée depuis cinq ans, concerne désormais plus de 100 pays. En outre, des actions récentes ont permis d'étendre la protection sociale dans les situations de crise humanitaire, dans le

Des données probantes de plus en plus nombreuses démontrent que la protection sociale permet d'obtenir des résultats plus équitables dans tous les secteurs.

but de mieux associer les interventions d'urgence à l'appui au développement à long terme. Des données probantes de plus en plus nombreuses démontrent que la protection sociale permet d'obtenir des résultats plus équitables dans tous les secteurs. Une telle protection peut directement contribuer à l'élimination des obstacles sociaux et économiques à l'accès aux services de base, et au renforcement de la capacité des ménages à s'occuper de leurs enfants. Dans cette perspective, l'UNICEF a aidé les gouvernements :

- à transposer à plus grande échelle leurs programmes phares dans le domaine de la protection de l'enfance ;
- à renforcer leurs capacités à élaborer et à mettre en œuvre des systèmes de protection sociale intégrés ;
- à répondre efficacement au chevauchement des vulnérabilités multiples des enfants, des adolescents et des familles.

Intégration des services et efficacité des partenariats

Bien que l'UNICEF et ses partenaires structurent leur action autour des secteurs évoqués précédemment, la plupart des privations que les enfants défavorisés subissent au cours de leur existence ne se limitent pas à un seul secteur. Ces privations sont multiples, et leurs effets combinés ne font qu'aggraver la situation. Lorsque les familles doivent solliciter des services auprès de différents prestataires et maîtriser plusieurs procédures complexes, elles risquent de passer à côté de certaines occasions. Elles doivent également supporter le coût en temps et en argent de la navigation entre des systèmes disparates. Pour les familles déjà défavorisées, le fardeau est encore plus lourd.

Chacun de ces facteurs rend d'autant plus importante l'intégration du soutien et des services pour les enfants et les familles les plus vulnérables. Les approches intégrées permettent de définir les interventions prioritaires dans chaque secteur. Elles permettent également de tisser des liens entre les secteurs afin, par exemple, que des agents de santé puissent servir de relais pour l'enregistrement des naissances ou la supplémentation en micronutriments.

Au-delà des services intégrés, des partenariats sont nécessaires à tous les niveaux pour atteindre des résultats en termes d'équité. Cela peut aller de la coopération avec des organisations communautaires pour transformer la vie quotidienne des familles à la création d'alliances mondiales pour attirer l'attention et mobiliser des ressources pour les enfants les plus défavorisés.

L'UNICEF a forgé depuis longtemps des partenariats durables et très précieux avec les États du monde entier. Ces partenariats existent dans toutes les administrations et à tous les échelons : ils concernent les fonctionnaires et les institutions du pouvoir législatif, exécutif et judiciaire, et ce à l'échelle nationale, régionale et locale. L'approche fondée sur l'équité a mis en lumière l'importance de la mobilisation des communautés, en valorisant leurs connaissances et compétences et en les faisant participer à la mise en œuvre et au suivi de solutions aux problèmes locaux. Il est crucial que la population puisse participer

à la prise de décision à ce niveau, et que son opinion soit prise en compte pour l'élaboration de plans et de programmes s'inscrivant sur le long terme.

Dans le même temps, les partenariats de l'UNICEF avec le secteur privé, le monde universitaire et des acteurs innovants ont fait émerger des idées et des solutions nouvelles concernant les problèmes d'accès, de qualité et de coût des produits et services. La collaboration avec les organisations de la société civile, les organisations confessionnelles et les groupes de femmes et de jeunes, entre autres, a permis de faire avancer le programme pour l'équité. L'essor des mouvements sociaux, portés par le public et transcendant les frontières géographiques, offre une formidable occasion d'étendre la portée de ce programme afin d'en faire bénéficier davantage de filles et de garçons vulnérables.

Comprendre le fossé qui subsiste en matière d'équité

Pour comprendre les inégalités qui persistent encore entre les enfants – d'un pays à l'autre et au sein d'un même pays – dans le contexte de l'après-2015, il convient de prendre en considération les facteurs transversaux de disparités. Ces facteurs, qui ne sont pas liés à un secteur en particulier, n'en restent pas moins des marqueurs de l'inégalité.

La situation géographique, la richesse et le sexe sont des marqueurs clés de l'inégalité entre les enfants. Par rapport aux enfants des foyers les plus riches, les enfants des foyers les plus pauvres ont trois fois moins chances de venir au monde sous contrôle médical et près de deux fois plus de chances de mourir avant l'âge de cinq ans ou de présenter un retard de croissance. Les enfants des foyers les plus pauvres ont moins de chance d'être scolarisés ou de s'instruire lorsqu'ils fréquentent l'école. Les filles les plus pauvres sont plus susceptibles d'être mariées dans leur jeune âge et moins susceptibles de recevoir des informations exactes et complètes sur le VIH.

Les conflits, les catastrophes naturelles et le changement climatique compromettent également l'équité entre les enfants. En 2013, 148 millions de personnes à travers le monde ont été touchées par des catastrophes naturelles ou ont été déplacées en raison d'un conflit. Ces crises deviennent de plus en plus fréquentes et difficiles à résoudre. L'impact des urgences humanitaires aiguës est exacerbé par l'augmentation et la persistance de situations fragiles dans des pays et des territoires abritant aujourd'hui 1,2 milliard d'habitants. Les catastrophes naturelles et le changement climatique constituent une menace supplémentaire pour les avancées réalisées en faveur des enfants.

La part croissante du continent africain dans la population d'enfants au niveau mondial rend les investissements en faveur des enfants, notamment les plus pauvres d'entre eux, plus impératifs que jamais. L'Afrique se situe à la croisée de deux tendances majeures : une population en augmentation et une urbanisation rapide. La combinaison de ces tendances peut renforcer les cercles vicieux de privations. En revanche, si ces tendances sont prises en compte et donnent lieu à des interventions efficaces, la prochaine génération d'enfants qui vivra dans les villes d'Afrique en pleine expansion profitera des bienfaits que peut offrir l'urbanisation.

Outre la prise en compte de ces facteurs transversaux, il est nécessaire de procéder à une **interprétation contextuelle des données** pour comprendre les inégalités qui persistent entre les enfants. Il convient pour cela par exemple de se fixer des points de départ précis. Parfois, même de nets progrès font piètre figure au regard de l'ampleur des inégalités initiales. De plus, les progrès variables selon les régions ont aggravé certaines inégalités. La croissance démographique peut par ailleurs masquer des avancées : dans certains cas, du fait de l'augmentation de la population, une légère amélioration en pourcentage peut masquer des progrès considérables de la couverture en valeur absolue. Enfin, les progrès ont été trop lents dans certains domaines. Parfois l'explication la plus simple est aussi la bonne : certaines régions n'ont enregistré aucun progrès.

4

Accélérer l'équité en faveur des enfants



En introduction du présent rapport, nous avons évoqué les deux scénarios d'avenir possibles pour les enfants les plus vulnérables du monde : demeurer prisonnier d'un cercle vicieux de disparités ou bien profiter d'un cercle vertueux de possibilités. Avec un soutien familial adapté et des investissements précoces en faveur de leur santé, de leur nutrition, de leur éducation et de leur accès à l'eau potable, à la protection et aux soins, ces filles et ces garçons ont non seulement de bonnes chances de survivre à leurs premières années, mais aussi de s'épanouir pleinement au cours de l'enfance, de l'adolescence puis à l'âge adulte. Ils ont toutes les chances de réaliser leurs rêves si les inégalités qui se développent à l'enfance sont résorbées.

Pour les enfants défavorisés, les bons investissements effectués au bon moment peuvent contribuer à des cercles vertueux de progression à mesure qu'ils grandissent. Les enfants de cette génération pourront transmettre à leur tour un éventail de possibilités plus large à leurs enfants, augmentant leurs chances de vivre, d'apprendre et de s'épanouir, quelles que soient les circonstances dans lesquelles ils naîtront.

L'inverse est également possible. Les enfants nés dans des groupes sociaux marginalisés, dans des familles pauvres ou dans d'autres contextes difficiles ne partent pas dans la vie avec les mêmes chances de réussir. En grandissant, d'autres facteurs d'exclusion, tels que les discriminations fondées sur le sexe ou l'appartenance ethnique, peuvent empêcher les garçons et les filles de réaliser pleinement leur potentiel. Tous ces facteurs accroissent le risque que ces enfants soient conduits à adopter des comportements dangereux, voire à recourir à la violence ou à la délinquance.



Des enfants du groupe autochtone des Wixaritari dans une école de Santa Catarina, dans l'État de Jalisco, au Mexique.



© UNICEF/MEXA2015-00027/Richter



NIGÉRIA : L'ÉQUITÉ POUR LA SANTÉ



Le fils de Nike Kolawole, Samuel, subit un test de dépistage du paludisme à la périphérie de Lagos, au Nigéria.



© UNICEF/Nigeria/EJIOFOR

Des SMS pour communiquer sur la santé maternelle et de l'enfant

À l'appel de son numéro par l'infirmière, Nike Kolawole se lève et attache son garçon de deux ans dans son dos. L'infirmière l'enregistre pour des soins prénatals et lui donne des suppléments d'acide folique et de la vitamine A, ainsi que des comprimés vermifuges pour son fils, Samuel, qu'elle soumet également à un test de dépistage du paludisme.

La jeune mère réalise qu'elle aurait dû solliciter des soins plus tôt, mais le centre de santé de sa communauté (Epe, une ville de pêcheurs à la périphérie de la ville de Lagos) est mal équipé. « Lorsque nous nous rendons au centre, ils se contentent de nous dire de revenir plus tard car ils n'ont pas de médicaments à nous donner ou d'infirmière pour nous examiner », explique Nike.

Elle s'est finalement décidée après avoir reçu un SMS et un message vocal sur son téléphone annonçant dans sa langue natale, le yoruba, la tenue d'une semaine de la santé maternelle, néonatale et de l'enfant. Ces messages

contenaient des informations sur les établissements de santé les plus proches, et sur les services et produits de santé disponibles.

« C'est quelque chose de nouveau pour nous, déclare la jeune maman. Nous vivons très loin des administrations locales et nous recevons rarement ce genre d'informations. »

En effet, Epe compte peu de routes et les moyens de transport sont limités, compliquant les efforts de sensibilisation et de mobilisation qui jouent pourtant un rôle crucial pour les services de santé maternelle et de l'enfant. Grâce aux télécommunications mobiles, l'UNICEF et ses partenaires au Nigéria peuvent désormais entrer en contact avec des mères et des femmes enceintes qui n'ont pas bénéficié de services de santé pendant des années. Aujourd'hui, un simple SMS ou message vocal suffit.

Prévisions des progrès à l'horizon 2030

Si elles ne sont pas prises en compte, les inégalités subies dans l'enfance et à l'adolescence continueront de générer des résultats inégaux pour les familles du monde entier. Le rythme actuel de progrès est insuffisant pour combler les inégalités d'ici 2030. Si ce rythme ne s'accélère pas :

- le nombre d'enfants non scolarisés sera le même en 2030 qu'aujourd'hui en raison de l'accroissement de la population dans les régions obtenant de moins bons résultats ;
- près de 120 millions d'enfants souffriront toujours d'un retard de croissance en 2030, ce qui les privera d'une vraie chance de grandir et de se développer ;
- l'élimination de la pratique de la défécation à l'air libre au cours des quinze prochaines années sera impossible (en effet, l'élimination nécessiterait un doublement du taux actuel de réduction).

La capacité, ou l'incapacité, à progresser vers plus d'équité aura des conséquences durables pour les pays et leurs citoyens. Des données probantes montrent que l'accroissement des inégalités dans des secteurs déterminants comme l'éducation peut augmenter le risque de conflit. En revanche, un degré plus élevé d'égalité est étroitement corrélé à une croissance économique plus longue et plus durable. Il ressort clairement de ces constats que la paix et la prospérité ne pourront se concrétiser qu'avec une répartition juste des progrès.

Innovation, méthodes éprouvées et autres solutions stratégiques

Pour réaliser l'ambitieux programme de développement durable pour l'après-2015, il faudra intensifier les investissements dans de nouvelles stratégies ainsi que dans les méthodes éprouvées qui ont été affinées au fil du temps. Les solutions fondées sur des programmes et des politiques innovants ont produit des résultats dans tous les domaines de la vie des enfants, ouvrant des voies prometteuses pour réduire les inégalités. D'autres solutions stratégiques existent pour promouvoir l'équité dans le cadre de la réalisation des Objectifs de développement durable :

Améliorer les données

Des systèmes solides de collecte et d'analyse des données sont indispensables pour répondre rapidement aux besoins des enfants les plus défavorisés. Les données collectées fournissent de nouvelles informations sur les besoins des populations vulnérables et marginalisées, mais aussi sur les moyens d'y répondre. Dans de nombreux cas, la diffusion de ces données a permis aux citoyens, aux organisations de la société civile et à d'autres acteurs de demander des comptes aux pouvoirs publics concernant le respect et la protection des droits des enfants. Cependant, il reste encore beaucoup à faire pour veiller à ce que les données (et la profonde transformation des méthodes de collecte qu'ont permise les nouvelles technologies) profitent aux enfants. Pour cela, il faut rendre

les données transparentes et accessibles et qu'elles prennent en compte les groupes encore non comptabilisés. Il faudra preuve d'innovation pour accélérer les flux de données et exploiter de nouvelles sources, et enfin, veiller à ce que les politiques tiennent réellement compte de ces données.

Renforcer les systèmes

En définitive, le maintien de taux de mortalité maternelle et de l'enfant faibles, de taux élevés d'apprentissage et d'un niveau stable de protection de l'enfance dépendra de la capacité des systèmes publics à fournir de manière continue des services équitables et de grande qualité. En temps de crise, une aide extérieure peut renforcer les écoles qui accueillent les enfants des ménages les plus pauvres, les cliniques où viennent au monde les bébés dans les régions les plus reculées et les filets de sécurité qui protègent les plus vulnérables. Mais sur le long terme, ces éléments doivent s'inscrire dans des systèmes globaux coordonnés et financés par les gouvernements et soutenus par les communautés et les familles.

Autonomiser les communautés

De la protection sociale à l'assainissement, il s'est révélé essentiel de solliciter et d'autonomiser les communautés pour accélérer les progrès en faveur des enfants. Le renforcement des institutions locales permet de pérenniser la fourniture de services (par des agents de santé communautaires, des comités pour la protection de l'enfance ou des équipes d'assainissement pilotées par la communauté), en particulier en temps de crise. L'amélioration de la communication entre les communautés et en leur sein aide à faire évoluer les normes sociales relatives aux pratiques néfastes et ouvre la voie à la mise en place d'innovations locales et à l'appropriation des solutions. Pour autonomiser les familles et les enfants les plus marginalisés, il est essentiel d'investir davantage de ressources dans les approches communautaires, de comprendre les priorités des communautés afin d'utiliser le plus judicieusement possible le peu de ressources disponibles, et de renforcer la résilience en amont des catastrophes.



Une fille devant un guichet d'un centre de transition pour familles déplacées par le typhon Haiyan, aux Philippines.



© UNICEF/NYHQ2014-1995/Belarmino



IRAQ :
L'ÉQUITÉ POUR L'EAU,
L'ASSAINISSEMENT ET
L'HYGIÈNE



Une fille utilise un robinet d'eau au camp de Baharka camp, juste à l'extérieur d'Erbil, dans le Kurdistan iraquien.



© UNICEF Iraq/2015/Anmar

L'accès à l'eau est un soulagement pour les personnes déplacées

« C'est une situation très difficile », explique Hadija, qui est assise devant sa tente dans le camp de déplacés et réfugiés de Baharka, au Kurdistan iraquien. Quelques mois plus tôt, elle a fui Mosul avec cinq de ses enfants et trois de ses petits-enfants pour rejoindre le camp.

« C'est très poussiéreux et il fait très chaud ici, explique-t-elle. La poussière rentre dans la tente et se dépose partout. » Ses petits-enfants rassemblés autour d'elle se chamaillent et cherchent à attirer son attention. Ils ont été séparés de leurs parents, qui sont restés bloqués dans Mosul.

Au début, se rappelle Hadija, elle et les membres de sa famille ont d'abord été admis dans un camp de transit, avant de s'installer dans une zone plus ancienne de Baharka. « Ce n'est que récemment que nous nous sommes installés dans le nouveau camp », explique-t-elle. Baharka est une ancienne usine de production de béton, située à la périphérie de la ville d'Erbil. En 2013, l'usine a été transformée en camp pour les réfugiés fuyant le conflit en Syrie. En 2014, le camp est devenu le premier point de passage pour les populations forcées de quitter leurs domiciles à cause des violences en Iraq.

L'UNICEF et ses partenaires ont construit des points d'eau et des installations sanitaires pour les milliers de résidents du camp. Chaque famille dispose ainsi d'une cuisine, d'une douche et de latrines. Il faut aller chercher l'eau à un robinet situé à proximité mais chaque famille a droit à 150 litres d'eau potable par jour.

Hadija est satisfaite de l'amélioration des conditions. « Les installations sont meilleures ici », déclare-t-elle. « Nous avons deux tentes, deux douches et deux latrines pour neuf personnes. » L'accès amélioré à l'eau et à l'assainissement ont facilité la vie de Hadija et de sa famille, malgré les circonstances difficiles.

Établir des partenariats

L'engagement effectif des communautés n'est qu'un exemple de la diversité des partenariats qui ont joué un rôle moteur dans les avancées récentes en faveur des enfants. De leur côté, les partenariats mis en place avec les gouvernements, les donateurs, la société civile, les acteurs innovants et le secteur privé ont apporté la preuve de leur valeur et révélé un potentiel inexploité pour faire progresser le programme pour l'équité de l'UNICEF.

Assurer un financement durable

Toutes ces stratégies reposent sur la nécessité d'un financement durable. L'injection à court terme et ciblée de capitaux peut souvent faire sauter les goulets d'étranglement, mais ces avancées ne peuvent être pérennisées en l'absence de sources de financement fiables et diversifiées. Il deviendra de plus en plus important d'assurer un financement durable et équitable dans le contexte des objectifs de développement durable. Pour accélérer la réduction des inégalités entre les enfants, il faudra améliorer la mobilisation des ressources nationales et des financements de la communauté internationale, particulièrement dans les situations de privations sévères et lorsque les crises risquent de remettre en cause les avancées en faveur des enfants.

L'optimisation des ressources exige non seulement de les affecter aux priorités les plus pertinentes, *mais aussi* de les dépenser de la manière la plus profitable aux enfants. Par exemple, la décentralisation de la planification et des ressources au profit des échelons locaux peut contribuer à améliorer la responsabilité en matière de fourniture des services essentiels. Les décisions budgétaires et stratégiques des prochaines années devront s'appuyer davantage sur ce type d'enseignements.

Nous pouvons tenir la promesse de l'équité

Il est possible de réduire drastiquement l'inégalité des chances entre les enfants en l'espace d'une génération. Pour cela, les États doivent accorder plus d'attention aux groupes laissés pour compte. Les États et les partenaires de développement doivent redoubler d'efforts dans les pays et les régions où les obstacles à surmonter sont les plus importants et les inégalités les plus marquées. Les volontés politiques doivent être mobilisées pour tenter d'éliminer les sources traditionnelles d'exclusion. Des engagements de longue durée sont nécessaires pour pérenniser les avancées obtenues.

Il s'agit de défis majeurs, qui peuvent et doivent toutefois être relevés.

À l'heure où la communauté internationale prépare un nouveau programme de développement à l'échelle mondiale, il est manifeste qu'une accélération des progrès équitables sera indispensable pour atteindre les buts et objectifs ambitieux qui ont été fixés. En s'appuyant sur les expériences passées et sur une volonté inflexible d'offrir des chances égales à tous les enfants, les familles, les communautés, les gouvernements et leurs partenaires peuvent et doivent travailler ensemble pour amorcer un cercle vertueux d'égalité en faveur des enfants d'aujourd'hui et pour les générations à venir.

L'engagement de l'UNICEF en faveur de l'équité - donner une chance équitable à chaque enfant, partout, et notamment aux plus défavorisés – repose sur la conviction qu'il s'agit d'un principe juste et sur la preuve que cela fonctionne en pratique. Ce rapport démontre qu'il est nécessaire de combler les inégalités persistantes en matière d'équité, parce que le cycle des inégalités n'est ni inévitable ni insurmontable et parce que le coût de l'inaction est trop élevé.



Publié par l'UNICEF
Division de la communication
3 United Nations Plaza
New York, NY 10017, USA

ISBN : 978-92-806-4818-8

pubdoc@unicef.org
www.unicef.org

© Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF)
Novembre 2015